



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Dossier suivi par : Josiane RAYMOND
Téléphone : 04.71.63.85.42
Courriel : j.raymond@inao.gouv.fr

N/Réf : 21 – EV/JR/NF – 355

Objet : Projet de révision générale du
PLU Malemort Sur Corrèze

Monsieur le Maire
Mairie
13, rue Jean Jaures
19360 MALEMORT SUR CORREZE

A l'attention de Mme Stéphanie SALIDU

Aurillac, le 2 décembre 2021

Monsieur Le Maire,

Par courrier reçu le 15 novembre 2021, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour avis, le projet de révision générale du PLU de Malemort-sur-Correze.

Le territoire de l'ancienne commune de Malemort-sur-Corrèze (aujourd'hui inclus dans la nouvelle commune de « Malemort ») est situé dans l'aire géographique des AOP " Noix du Périgord " et "Huile de Noix du Périgord " ainsi que dans l'aire géographique des IGP "Agneau du Limousin", "Porc du Limousin", "Veau du Limousin", "Jambon de Bayonne", "Canard à foie gras du Sud-Ouest", "Poulet du Périgord", "Poularde du Périgord", "Chapon du Périgord" et "Pays de Brive ".

Après étude du dossier, l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOP et les IGP concernées

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Directeur et par délégation
La Déléguée Territoriale,

Emmanuelle VERGNOL

Copie : DDT19